

Courrier : à propos de mauvais traitements

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **27 (1997)**

Heft 9

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de mauvais traitements

L est à la mode, ces temps, de tirer à bout portant sur les EMS (...) Personne ne prend la peine d'évoquer la somme d'engagements, d'amour, de patience, de persévérance, dont font preuve les collaborateurs de nos établissements, ou les soucis des directions confrontées tous les jours aux problèmes multiples d'organisation et de gestion, d'autant plus difficiles à résoudre que les moyens sont limités. On passe aussi sous silence les exigences des résidents et la question de leur agressivité parfois envers les personnes qui s'occupent d'eux – collaborateurs, bénévoles, voire même curateurs.

(...) Comme dans toute branche d'activité, il arrive – et c'est malheureux – que des abus se commettent. Nous sommes les premiers à le regretter et à nous efforcer de les empêcher. Si «moutons noirs» il y a, il faut, en effet, souligner qu'ils sont non seulement peu nombreux, mais encore rapidement repérés et rapidement mis à l'index par leurs pairs (...) Gardons-nous, sur la seule foi de trois cas exceptionnels signalés parmi les 150 EMS de notre canton, de jeter un discrédit injustifié sur l'ensemble de ces établissements et de détruire la confiance qu'ils méritent.

Pierre Vermeil

Fondation Pré-Pariset, 1009 Pully

Il manque des homes

Je ne suis pas surprise de lire que des résidents sont maltraités dans des EMS à Lausanne. Depuis 6 ans, nous recevons malheureusement assez souvent des plaintes des résidents ou de leur entourage. Elles proviennent surtout de Lausanne et environs. Il semble que le canton de Vaud ne fait pas assez d'efforts pour assurer à ces habitants une certaine autonomie. Il manque aussi des homes permettant aux personnes âgées un minimum de liberté et une chambre à eux.

Il y a trop de personnes âgées, qui me disent: «J'aimerais aller dans un home, mais pas partager ma

chambre avec deux ou trois résidents...» Lausanne ne fait pas beaucoup pour les vieux. Un tel avenir fait frissonner, je vous assure.

*Alice Liber
Rte des Monts
de Lavaux 176,
1602 La Croix/Lutry*

Pénurie de personnel

Je connais bien les trois EMS suivants: «Les Pergolas» à Chexbres, «L'Etoile du matin» à Jongny et «Mon Désir» à Blonay. Dans ces trois établissements, j'ai constaté une diminution du personnel. Je n'ai jamais vu de gestes brusques ou de mauvais traitements, heureusement pour les résidents, mais je n'ignore pas que cela existe.

*Georges Barbey
Av. Montchoisi 53, 1006 Lausanne*

Attention aux sorcières!

Généralement, je ne crois pas aux diseuses de bonne aventure. Ma fille étant au chômage et ayant des difficultés financières, j'avais répondu à la proposition de M^{me} Chamfort, d'Astroforce à Lausanne, pour lui demander des numéros de chance personnels pour jouer à la loterie.

On me les a envoyés et je les ai utilisés, sans succès, malgré des promesses de gains de 11 400 francs. J'ai reçu trois factures, (49 francs, 83 francs et 123 francs) que j'ai re-



fusé de payer. Au lieu de répondre à ma lettre recommandée, on m'a retourné un quatrième rappel de 120 francs. Que dois-je faire? Faut-il payer?

*Cécile Chesnais
5, rue de la Piscine, 1870 Monthey*

(Réd.) Nous avons souvent mis en garde nos lectrices contre ce genre de promesses fallacieuses. Nous vous conseillons de prendre contact avec la Fédération Romande des Consommateurs, qui donne des conseils utiles. Adresse: FRC, case postale 2820, 1002 Lausanne. Tél. 157 31 05.



Le savoir-faire du cœur

Après la pause de l'été, l'émission dominicale traditionnelle, proposée par Gil Caraman, reprend du service. Elle permet aux fidèles auditeurs de prendre connaissance des diverses manifestations organisées à l'intention des retraités en Suisse romande.

En outre, des témoignages, des reportages et des chansons et des musiques d'autrefois sont également diffusés durant cette heure d'émission à ne pas manquer.

«Le savoir-faire du cœur», les dimanches 7, 14, 21 et 28 septembre, dès 21 heures, sur RSR La Première.

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine
GÉNÉRATIONS
Rédaction
Case postale 2633
1002 Lausanne